

MAC SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Objectifs pédagogiques de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, ainsi que de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.

- Durée : 7 heures soit 1 jour
- Public : toute personne qui, au sein d'une entreprise, souhaite mettre à jour ses compétences aux gestes de premiers secours et également participer à la prévention des accidents du travail.
- Pré-requis : être titulaire du certificat de Sauveteur secouriste du travail
- Nombre de stagiaires : 4 minimum, 10 maximum
- Code stage : MAC SST

Programme de formation

Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Rappels sur le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Alerter ou faire alerter
- Examiner et secourir la (ou les) victime(s) de manière appropriée

Les compétences SST au service de la prévention des risques professionnels

- Rappels sur le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- Informer des situations dangereuses et contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

Moyens pédagogiques

Le programme de formation et les moyens pédagogiques sont conformes à ceux définis par l'INRS dans le document de référence v8-01/2021 et le guide des données techniques v3-06/2019 :

- Plan d'intervention et pictogrammes
- Défibrillateur de formation avec accessoires
- Lot de mannequin (adulte, enfant, nourrisson)
- Matériel pour la réalisation des simulations
- Matériel d'entretien des mannequins et accessoires

Références

- **Code du Travail** : Articles R 4224-15 et 16/R 4121-1 à 4
- **Décret n°2007-705** du 4 mai 2007
- **INRS** : Document de référence v8-01/2021

Recyclages

La périodicité de la session de maintien et d'actualisation des compétences (MAC SST) est fixée à 24 mois. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place une formation continue plus fréquente.

Évaluation de formation

Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouristes du Travail et transcrits dans la grille de certification individuelle fournie par l'INRS.

À l'issue de cette évaluation certificative, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant réussi l'évaluation.